ONET LE CHÂTEAU

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 janvier 2024

Compte rendu des décisions du Maire prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

N°165 du 30 novembre 2023 : Signature d'une convention de mise à disposition de La Baleine entre le CIDFF de l'Aveyron et la Ville d'Onet-le-Château

Décision relative à la signature d'une convention de mise à disposition, à titre gracieux, de la salle de spectacle La Baleine avec et au bénéfice du CIDFF de l'Aveyron, 15 avenue Tarayre, RODEZ (12000), représenté par Madame Anne-Marie BONNEFOUS, en sa qualité de Présidente, ayant pour objet de définir les modalités de cette mise à disposition pour l'organisation du spectacle de Gospel par Katy BOYÉ et les Vocals Color le mardi 12 décembre 2023, à 20h, à La Baleine.
La Ville s'engage à mettre gratuitement la salle de spectacle et son personnel à la disposition du demandeur et à prendre en charge les coûts de bâtiment induits. La Ville ne prendra en charge aucun frais supplémentaire en lien avec la réalisation de cette manifestation.

N°166 du 30 novembre 2023 : Signature d'un contrat de cession avec Angamaprod pour le spectacle « *C'est Lalamour !* » par Les Divalala

Décision relative à la signature d'un contrat de cession avec Angamaprod, 30 rue de Torcy, PARIS (75018) représentée par Madame Céline MULLER, en sa qualité de Présidente, ayant pour objet de définir les modalités de cession et d'accueil du spectacle « *C'est Lalamour !* » par les Divalala le dimanche 14 janvier 2024, à 17h, à L'Athyrium.
Le coût global de la cession est fixé à 7 038,50 € TTC. La Ville prendra également en charge les frais de transport, d'hébergement et de restauration de l'équipe artistique et technique durant le séjour.

N°167 du 30 novembre 2023 : Signature d'un contrat de cession avec l'association PP Prunes pour l'organisation d'un concert au Café Culturel Le Krill

Décision relative à la signature d'un contrat de cession avec l'association PP Prunes, 30 bis avenue des fusillés, RODEZ (12000) représentée par Monsieur Philippe ALBOUY, en qualité de Président, ayant pour objet de définir les modalités de cession et d'accueil du concert des PP Prunes le vendredi 22 décembre 2023, à 18h30, au Café Culturel Le Krill.
Le coût global de la cession s'élève à 600 € TTC. La Ville prendra également en charge la restauration de l'équipe artistique et technique durant le séjour.

N°168 du 1er décembre 2023 : Signature des marchés à bons de commande avec maximum relatif aux contrôles et vérifications périodiques réglementaires des installations- M2023-12 : 4 lots

Décision relative à l'attribution et la signature des marchés à bons de commande avec montant maximum relatifs aux contrôles et Vérifications périodiques réglementaires des installations :

- Lot n°1 : Vérifications électriques des bâtiments avec l'entreprise Bureau Véritas Exploitation S.A.S, sise 87 rue Saint Firmin, 12850 ONET-LE-CHATEAU, avec un montant maximum annuel de 7 000 € H.T, pour une durée allant du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024, puis renouvelable trois fois par reconduction tacite.

- Lot n°2 : Vérification des installations SSI des bâtiments avec l'entreprise Bureau Véritas Exploitation S.A.S, sise 87 rue Saint Firmin, 12850 ONET-LE-CHATEAU, avec un montant maximum annuel de 2 000 € H.T, pour une durée allant du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024, puis renouvelable trois fois par reconduction tacite.

- Lot n°3 : Equipements de travail et appareils de levage avec l'entreprise APAVE Exploitation France, sise boulevard du 122ème R.I, 12000 RODEZ, avec un montant maximum annuel de 3 000 € H.T, pour une durée allant du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024, puis renouvelable trois fois par reconduction tacite.

- Lot n°4 : Vérification des installations de gaz des bâtiments avec l'entreprise Bureau Véritas Exploitation S.A.S, sise 87 rue Saint Firmin, 12850 ONET-LE-CHATEAU, avec un montant maximum annuel de 1 500 € H.T, pour une durée allant du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024, puis renouvelable trois fois par reconduction tacite.

N°169 du 5 décembre 2023 : Signature des marchés de travaux de rénovation énergétique du gymnase des Albatros - M2023-13 : 4 lots

Décision relative à l'attribution et la signature des marchés relatifs aux travaux de rénovation énergétique du gymnase des Albatros :

- Lot n°1 : Remplacement des appareils lumineux avec l'entreprise EI JP Fauche – Agence AGV Flottes, sise 879 avenue du Causse, 12850 ONET-LE-CHATEAU, pour un montant de 25 693,96 € H.T.

- Lot n°2 : Remplacement des menuiseries en fer extérieures par des menuiseries aluminium avec l'entreprise Rouergue Aluminium, sise La Broussine – ZA Malan, 12510 OLEMPS, pour un montant de 25 000 € H.T.

- Lot n°3 : Remplacement du chauffage gaz par un système Roof Top avec l'entreprise Thermatic SAS, sise 16 rue Nicephorel, 12510 OLEMPS, pour un montant de 164 500 € H.T (offre en variante).

- Lot n°4 : Couverture Bac Acier - toiture avec l'entreprise Midi Aquitaine, sise 810 impasse Vitry, 31200 TOULOUSE, pour un montant de 53 753,11 € H.T.

N°170 du 8 décembre 2023 : Signature du marché d'assurance en responsabilité civile - M2023-14

Décision relative à l'attribution et la signature du marché de responsabilité civile de la ville avec la société Groupama d'Oc - sise 13, boulevard de la République, 12005 RODEZ pour un montant de 20 920.93 € H.T annuel. Le marché est conclu pour une durée allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2027, avec possibilité de résiliation annuelle.

N°171 du 11 décembre 2023 : Signature d'un avenant au marché de travaux de peinture du bâtiment communal le Spot - M2022-13

Décision relative à la signature, avec l'entreprise BENECH, d'un avenant au marché de travaux de peinture du bâtiment communal le Spot afin d'allonger la durée initiale des travaux. L'avenant n'emporte aucune incidence financière.

N°172 du 12 décembre 2023 : Rétrocession concession funéraire située à Onet Village à Monsieur VERGNES

Décision relative à l'acceptation de la rétrocession de sa concession funéraire à Monsieur VERGNES.
Une indemnité de 560€ lui est accordée correspondant au montant calculé au prorata temporis de la durée d'utilisation de la concession comme suit :
Prix d'achat en 2021: 900€ dont 1/3 du prix achat 300€ reste définitivement acquis au CCAS.
Reste 2/3 pour la Commune : 600 €

Durée de jouissance de la sépulture par M. VERGNES Jackie : 30 ans
Valeur annuelle = 600€ / 30 ans (durée concession) = 20€ / an
Temps restant à courir = 30 ans – 2 ans (durée de jouissance) = 28 ans
Valeur résiduelle à restituer = 28 ans (reste à courir) X 20 € = 560 €

N°173 du 13 décembre 2023 : Signature d'un contrat de cession des droits de représentation pour une prestation de spectacle vivant avec l'association Bloc Notes Productions et la ville d'Onet-le-Château dans le cadre de l'heure du conte de la médiathèque

Décision relative à la signature d'un contrat avec l'association Bloc Notes Productions représentée par Monsieur Jean-Marc PINGRENON en sa qualité de Président, définissant les modalités de représentation du spectacle : *Bouquet d'hiver*.
Le spectacle sera présenté le mercredi 10 janvier 2024, à 15h, au Krill.
Le prix de la représentation est fixé à 650 € TTC (frais de déplacement et défraiement du repas inclus).

N°174 du 14 décembre 2023 : Signature d'un contrat de location d'une batterie pour le véhicule électrique Renault KANGOO immatriculé DY 003 MB affecté aux services techniques municipaux

Décision relative à la signature d'un contrat avec la société DIAC LOCATION fixant les modalités pour la location de la batterie pour le véhicule électrique Renault KANGOO.
Le contrat prendra effet au 1er janvier 2024 pour une durée de 48 mois.
Le montant du loyer mensuel s'élèvera à 67,95 € TTC.

N°175 du 14 décembre 2023 : Signature d'un avenant avec la SELARL Trabon Architecture relatif au contrat de maîtrise d'œuvre pour la restauration des parements extérieurs des courtines Nord et Ouest et du donjon, la restitution des circulations et la restauration de la cour du Château d'Onet-le-Château-le-Village

Décision relative à la signature d'un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre avec la SELARL Trabon Architecture afin, suite à un avis précité de la DRAC, d'intégrer une modification de programme de l'opération et de l'enveloppe prévisionnelle des travaux d'un montant complémentaire de 103 350 € H.T.

N°176 du 19 décembre 2023 : Signature d'une convention de partenariat avec Madame Nathalie NAYROLLES, intervenante somatothérapeute et la ville d'Onet-le-Château dans le cadre des Nuits de la lecture du mois de janvier à la médiathèque

Décision relative à la signature d'une convention de partenariat avec Madame Nathalie NAYROLLES, intervenante somatothérapeute, définissant les modalités de présentation d'une conférence ayant pour thème « *Bouger son corps pour apprendre* ».
La conférence sera présentée le jeudi 18 janvier 2024, à 18h30, à la médiathèque Paul GERALDINI.
Le coût de l'intervention s'élève à un montant total de 250 € TTC.

N°177 du 19 décembre 2023 : Signature d'une convention de partenariat avec Madame Coralie BOEGLER, «Les Apprentis Sages », enseignante de disciplines sportives et d'activités de loisirs et la ville d'Onet le Château dans le cadre des Nuits de la lecture du mois de janvier à la médiathèque

Décision relative à la signature d'une convention de partenariat avec Madame Coralie BOEGLER, enseignante, définissant les modalités d'organisation d'une initiation au yoga avec deux ateliers parents-enfants.
Les ateliers se dérouleront le samedi 20 janvier 2024 à la médiathèque Paul GERALDINI, à 9h30 et 11h00.
Le coût de l'intervention s'élève à un montant total de 125,45 € TTC (frais de déplacements inclus).

<u>N°178 du 20 décembre 2023</u> : Signature du marché relatif à l'organisation et la gestion des accueils de loisirs périscolaires et de l'accueil extra-scolaire M2023-15

Décision relative à l'attribution et la signature d'un marché relatif à l'organisation et la gestion des accueils de loisirs périscolaires et de l'accueil extra-scolaire avec la MJC d'ONET-LE-CHATEAU – sise 26, boulevard des Capucines, 12850 ONET-LE-CHATEAU, pour un montant de 552 354 € H.T annuel. Le marché est conclu pour une durée d'un an, et est reconductible trois fois de manière tacite.

<u>N°179 du 21 décembre 2023</u> : Signature de deux conventions de mise à disposition à titre d'habitation pour la location d'appartements avec Rodez Agglo Habitat de l'immeuble sis 10, rue des Narcisses

Décision relative à la signature de deux conventions de mise à disposition à titre d'habitation concernant la location de deux appartements de type T4 d'une superficie de 104 m2 chacun - sis 10, rue des Narcisses, 12 850 ONET-LE-CHATEAU, avec Rodez Agglo Habitat OPH.
Le montant de la location s'élève à 400 euros par mois, hors charges et par appartement.

<u>N°180 du 21 décembre 2023</u> : Signature d'une convention pour l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules stationnés sur la commune d'Onet-le-Château

Décision relative à la signature avec l'entreprise SAS GARAGE MOURGUES, sise La Roquette – 12850 ONET-LE-CHATEAU d'une convention pour le déplacement, l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules stationnés sur la commune d'Onet-le-Château selon les modalités suivantes :

Enlèvement et dépôt en fourrière

CATEGORIES DE VEHICULES	MONTANT TTC
Voitures particulières et camionnettes	121.27 €
Poids Lourds 7.5 t >ou égal PTAC > 3.5 t	122 €
Autres véhicules immatriculés	45.70 €
Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	45.70 €

Opérations préalables

CATEGORIES DE VEHICULES	MONTANT TTC
Voitures particulières et camionnettes	15.20 €
Poids Lourds 44 t >ou égal PTAC > 3.5 t	22.90 €
Autres véhicules immatriculés	7.60 €
Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur quadricycles à moteur non soumis à réception	7.60 €

Le marché est conclu pour une durée initiale d'un an, renouvelable tacitement trois fois.

<u>N°181 du 22 décembre 2023</u> : Signature d'un avenant au marché de travaux - M2023-08 pour le remplacement du système de chauffage radian gaz par un système de générateur thermodynamique du gymnase des Glycines

Décision relative à la signature d'un avenant au marché signé avec l'entreprise THERMATIC afin d'allonger la durée initiale des travaux. L'avenant n'emporte aucune incidence financière.

<u>N°1 du 8 janvier 2024</u> : Signature d'un bail précaire à titre d'habitation pour la location d'un appartement de type T6 « piscine Géraldini » avec Rodez Agglo Habitat

Décision relative à la signature d'une convention précaire à titre d'habitation d'un appartement de type T6 situé à la piscine Géraldini, situé boulevard des Capucines - 12 850 ONET-LE-CHATEAU, avec Rodez Agglo Habitat OPH.
Le montant de la location s'élève à 400 euros par mois, hors charges.

<u>N°2 du 9 janvier 2024</u> : Signature d'un contrat de cession avec la Compagnie Sans Gravité pour le spectacle *Prélude pour un poisson rouge*

Décision relative à la signature d'un contrat de cession avec la Compagnie Sans Gravité – 43, avenue de la gloire, TOULOUSE (31 500) représentée par Monsieur Alejandro BLAZQUEZ, en sa qualité de Président, ayant pour objet de définir les modalités de cession et d'accueil du spectacle *Prélude pour un poisson rouge* pour plusieurs représentations du 16 au 19 janvier 2024, à l'Athyrium et à la Maison des Associations.
Le coût global des cessions s'élève à 5 444,40€ TTC.
La Ville prendra également en charge les frais de transport, d'hébergement et de restauration de l'équipe artistique et technique durant le séjour.

<u>N°3 du 9 janvier 2024</u> : Signature d'une convention de mise à disposition de La Baleine entre la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Aveyron et la Ville d'Onet-le-Château

Décision relative à la signature d'une convention de mise à disposition, à titre gracieux, de la salle de spectacle La Baleine avec et au bénéfice de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Aveyron , 279, rue Pierre Carrère, RODEZ (12 000), représentée par Monsieur Richard BONFATTO, en sa qualité de Chef de Service, ayant pour objet de définir les modalités de cette mise à disposition pour l'organisation d'une journée départementale du Service Civique, le vendredi 12 janvier 2024, à La Baleine et au Café Culturel le Krill .
La Ville s'engage à mettre gratuitement la salle de spectacle et son personnel à la disposition du demandeur et à prendre en charge les coûts de bâtiment induits.
La Ville ne prendra en charge aucun frais supplémentaire en lien avec la réalisation de cette manifestation.

<u>N°4 du 9 janvier 2024</u> : Signature d'une convention de mise à disposition de La Baleine entre l'école Jean Laroche et la Ville d'Onet-le-Château

Décision relative à la signature d'une convention de mise à disposition, à titre gracieux, de la salle de spectacle La Baleine avec et au bénéfice de l'école Jean Laroche – 30, boulevard des Capucines, ONET-LE-CHATEAU (12 850), représentée par Madame Anne-Laure BALMETTE, en sa qualité de Directrice, ayant pour objet de définir les modalités de cette mise à disposition pour l'organisation de deux représentations du spectacle *La Pêche aux sons* le jeudi 11 janvier 2024 à 14h15 et le mardi 06 février 2024, à 19h30, à La Baleine.
La Ville s'engage à mettre gratuitement la salle de spectacle et son personnel à la disposition du demandeur et à prendre en charge les coûts de bâtiment induits.
La Ville ne prendra en charge aucun frais supplémentaire en lien avec la réalisation de cette manifestation.